





Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Février 2022 - TVA exclue Pour les professionnels en Région de Bruxelles-Capitale

Composition du prix de votre énergie



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
- Impôts et charges (Gouvernement)

Vos avantages

Vous profitez d'une offre 100% digitale

Services gratuits

- Service client en ligne 5
- Facture par e-mail
- Réductions chez nos partenaires

Prix indexés de l'énergie - 1 an

Redevance fixe (€/an)



Prix par kWh (€cent/kWh)

15,00 8,410

Coûts de réseaux (distribution et transport)

Gestionnaire	Distribution								
du réseau de distribution	Petite consommation <= 5 000 kWh/an		Moyenne consommation 5 001 – 150 000 kWh/an		Grande consommation >= 150 001 kWh/an		Activité de mesure		
	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Relevé annuel (€/an)	Relevé mensuel (€/an)	(€cent/kWh)
SIBELGA	4,98	1,772	38,46	1,103	812,94	0,588	15,81	292,18	0,147







Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Février 2022 - TVA exclue Pour les professionnels en Région de Bruxelles-Capitale



Suppléments

Suppléments (€cent/kWh)	
Accise fédérale (8)	0,066
Cotisation sur l'énergie	0,09978

Droit pour le financement des Obligations de Service Public (OSP) (€/an)					
6 ou 10 m3/heure ⁽⁴⁾	2,76				
6 ou 10 m3/heure ⁽⁵⁾	9,84				
16 m3/heure	23,76				
25 m3/heure	58,80				
40 m3/heure	117,60				
65 m3/heure	294,12				
100 m3/heure	408,96				
160 m3/heure	525,24				
> 160 m3/heure	759,12				

(1) Le prix du gaz naturel est indexé mensuellement. Le paramètre d'indexation est la moyenne arithmétique des cotations journalières Day Ahead Zeebrugge Heren (ci-après ZIG DAM) durant le mois de fourniture. Les cotations journalières ZIG DAM (Natural Gas Price Assessment Mid) sont exprimées en Pence/Therm et converties en €/MWh sur la base du taux de change quotidien publié par Thomson Reuters (WM/Reuters 2PM CET FX Benchmark) et de la conversion d'unités Therm/MWh (1 000 Therms = 29,3071 MWh). La valeur du ZIG DAM du mois en cours ne sera connue qu'en fin de mois. À titre informatif, les prix indiqués sont basés sur la dernière valeur du ZIG DAM connue (Janvier 2022 : 81,0981€/MWh). Les valeurs historiques du ZIG DAM peuvent être consultées sur le site www.engie.be

La formule hors TVA d'application pour Février 2022 est la suivante :

Prélèvement: 0,3000 + 0,1000 x ZIG DAM

- (2) Les coûts de réseau sont approuvés par la CREG et par BRUGEL.
- (3) Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.
- (4) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est inférieure ou égale à 5 000 kWh..
- (5) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est supérieure à 5 000 kWh.
- (6) Le calcul a été effectué en juin 2021 pour un contrat EASY pro Indexed sur la base d'une consommation professionnelle de 35000 kWh/an à Bruxelles.
- (7) Vous trouverez plus d'informations sur vos paiements sur https://www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements/.
- (8) Droit d'accise spécial d'application à partir du 01/01/2022 remplaçant la cotisation fédérale. Il est calculé suivant un tarif dégressif par tranche de consommation, calculé sur une base annuelle.